



## Défendre la cause de la médecine familiale

Cal Gutkin MD CCMF(MU) FCMF, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET CHEF DE LA DIRECTION

Comme porte-parole de la médecine familiale au Canada, le Collège des médecins de famille du Canada (CFMC) a pour mission et objectifs de préconiser des soins de qualité pour tous au Canada et de faire en sorte que le rôle du médecin de famille soit bien compris et grandement valorisé.

Pour ce faire, le Collège et ses sections sont déterminés à défendre les intérêts des médecins de famille et de la médecine familiale partout au pays. Nos messages à tous les publics - gouvernements, médias, étudiants en médecine, pairs et population en général - insistent sur l'importance, prouvée par des faits, que tous les Canadiens aient leur propre médecin de famille qui fournit et coordonne un éventail complet de services durant toute leur vie.

Nos communications mettent en évidence les avantages d'une collaboration des médecins de famille, si possible, avec des équipes de professionnels de la santé dans des milieux dotés de dossiers médicaux et de systèmes de rendez-vous électroniques. Nous encourageons des rapports étroits entre les pratiques familiales et les autres services médicaux dans chaque communauté, y compris les hôpitaux, les laboratoires et d'autres spécialistes, pour faciliter l'accès aux soins en dehors de la pratique familiale. Ces éléments font partie intégrante du modèle du «medical home», présenté par le CMFC en 2009, qui commence à se concrétiser dans des projets avant-gardistes, comme les équipes de santé familiale en Ontario et les réseaux de soins primaires en Alberta.

Nous rappelons à nos publics que la médecine familiale est une discipline complète et complexe au même titre que les autres spécialités. Elle exige de ses médecins qu'ils complètent au moins 6 années d'études de médecine et de formation postdoctorale et qu'ils démontrent leurs compétences dans la discipline par un examen ou un programme d'évaluation équivalent. Ceux qui réussissent reçoivent la désignation de certifiés dans la spécialité de la médecine familiale (CCMF), qu'ils doivent ensuite maintenir en suivant un programme de perfectionnement permanent. Comme le stipule la chartre fédérale, le CMFC est responsable de fixer les normes d'agrément des programmes de résidence en médecine familiale, de décerner la certification aux candidats qui ont réussi l'examen et d'établir les normes de FMC et du maintien des compétences professionnelles des médecins de famille certifiés au Canada. Il importe que tous comprennent que le CMFC joue le même rôle pour les spécialistes de la médecine familiale que celui exercé par le Collège des médecins et chirurgiens du Canada pour les autres spécialistes.

Tous les médecins de famille devraient être respectés au même titre que les autres spécialistes de la médecine et être reconnus d'une manière qui reflète la haute

estime qu'ils inspirent aux Canadiens. Que ce soit dans l'enseignement et l'administration dans nos facultés de médecine ou dans la rémunération des services cliniques, il faut éliminer les écarts entre les médecins de famille et les autres spécialistes. Les problèmes de recrutement et de maintien en poste d'un nombre suffisant de médecins de famille pour répondre aux besoins de la population persisteront tant et aussi longtemps que la situation ne sera pas équitable.

Il importe aussi que tous comprennent, y compris les décideurs, que bien que les médecins de famille soient des fournisseurs essentiels de soins primaires, leur rôle va bien au-delà. Au contraire des autres professionnels de soins primaires, les médecins de famille sont éduqués et formés pour diagnostiquer, traiter, comprendre et coordonner les soins pour un large éventail de problèmes médicaux qui exigent des soins de niveau primaire, mais aussi secondaire et tertiaire. Les patients ont besoin et bénéficient de traitements de nombreux autres professionnels des soins primaires, mais aucun d'entre eux n'est formé pour être médecin. On ne devrait donc pas s'attendre d'eux qu'ils se substituent aux médecins de famille.

Les dirigeants du CMFC ont récemment tenu des rencontres de 2 jours sur la Colline parlementaire avec des députés, des représentants de Santé Canada, des membres du Comité permanent de la santé, des dirigeants de l'opposition ainsi que les critiques en matière de santé. Les discussions ont porté sur un meilleur accès aux soins en s'assurant que chaque Canadien ait son propre médecin de famille et par un appui au modèle de pratique du «medical home»; les préoccupations entourant la viabilité du système et la nécessité d'un appui continu lorsque l'Accord sur la santé prendra fin, en 2014; les besoins des populations mal desservies; l'importance de la promotion de la santé et de la prévention; l'accès aux soins pour les enfants, les personnes ayant des problèmes chroniques ou de santé mentale. Reconnaissant le rôle provincial important dans les services de santé, nous sommes d'avis que le gouvernement fédéral ne doit pas abandonner son rôle de leadership pour assurer les meilleurs soins et résultats possibles à tous les Canadiens, où qu'ils résident. Ce n'est pas faire preuve de leadership que de se cacher derrière la compétence provinciale, ni est-ce acceptable. Les soins de santé sont une caractéristique particulière et hautement valorisée de notre nation et ils sont une priorité, non seulement en campagne électorale, mais aussi tout au long du mandat accordé au gouvernement, quelque soit le parti qui le dirige.

Le CMFC continuera de préconiser les meilleurs soins de santé possibles pour tous les Canadiens grâce en grande partie à l'assurance que chaque personne ait son propre médecin de famille.

This article is also in English on page 512.